

JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 624 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

Canada et États-Unis : une piastre. — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADE, 9, A QUÉBEC

N. 23—JEUDI, 30 JUIN 1881

SOMMAIRE

Pédagogie : des caractères de l'autorité—Ecole normale Laval : distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices—Dictée sur l'orthographe d'usage—Incorrections de langage relevées dans les journaux—Histoire : les royaumes féodales—Géographie : le globe terrestre—Arithmétique : addition, préliminaires—Algèbre : multiplication des polynômes—Géométrie : des quadrilatères—Mathématiques appliquées : placement à trois taux—Chimie : le mercure—Variétés : les comètes—Maximes de civilité—Enfant de Dieu : cantique noté (air inédit).

PÉDAGOGIE

Des caractères de l'autorité.

Il ne suffit pas d'avoir donné la définition de l'autorité ; il faut encore en marquer les caractères.

Il ne suffit pas qu'un pouvoir soit fondé et qu'il repose sur un principe certain, à l'abri de toute discussion ; il faut encore savoir de quelle façon ce pouvoir s'exerce. Car la légitimité du droit primordial peut périr dans l'iniquité flagrante de l'application.

Sans même aller jusqu'à cette extrême limite logique, il est certain que l'autorité périlite entre les mains de certains instituteurs de la jeunesse.

Il est sage de ne pas trop s'en étonner, et en même temps juste de ne pas trop leur en vouloir, lorsqu'on songe aux conditions dans lesquelles ce pouvoir leur est remis, alors qu'ils en sont encore aux premières heures de leur carrière.

Combien y a-t-il de jeunes maîtres, et nous pourrions peut-être ajouter de maîtres d'un âge plus avancé, qui aient suffisamment réfléchi aux limites qu'eux-mêmes devaient imposer à l'usage de

leur propre autorité, aux précautions qu'ils devaient garder, à ces caractères de désintéressement, de patience, de douceur de tendresse même, comme aussi de fermeté, de vigueur et d'inflexibilité, dont le maître ne doit jamais se départir, quoi qu'il lui en coûte ?

Je ne trouve pas dans notre langue de mot bien exact pour expliquer le premier et le plus essentiel des caractères de l'autorité. Peut-être cette incertitude des mots atteste-t-elle malheureusement une certaine insuffisance et un certain vague dans les idées.

Disons donc d'une façon toute provisoire, et sauf à nous expliquer en détail sur le véritable sens de cette expression, qu'avant tout l'autorité doit être impersonnelle et désintéressée. Peu de mots suffiront pour donner la preuve, en même temps que l'explication de cette assertion.

Beaucoup de gens s'imaginent que l'autorité a été remise entre leurs mains pour assurer le triomphe de leur propre volonté, et, au besoin, de leur caprice. L'exercice du commandement a toujours quelque chose de très agréable et de très doux. Il faudrait n'être pas homme pour ne pas éprouver une très vive satisfaction, à sentir plier devant soi la résistance, et à se voir obéi aussitôt qu'écouté.

La plupart des jeunes maîtres, au lieu d'économiser, pour ainsi dire, ce capital de soumission, de déférence et de respect que Dieu lui-même tient à leur disposition dans le cœur des enfants, ne se font aucun scrupule de multiplier sans précaution et sans mesure les ordres les moins importants et les plus divers. Au lieu de s'étudier, comme ils devraient le faire, à éviter la forme solennelle et toujours un peu dure d'un commandement impératif, on dirait qu'ils prennent à tâche de donner à leurs avis les plus simples, à leurs recommandations les